

Romont, le 22 novembre 1993

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES DELEGUES DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 1992
A SALES.**

Après l'introduction d'usage et la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1991, nos deux présidents, Richard Tarrès pour le comité et Bernard Maillard pour la commission de musique, nous livrent des rapports sur l'année écoulée.

° Les 3 événements marquants de la saison 1991-1992 ont été :

- 1) Le camp musical d'avril à Fribourg, réunissant 105 jeunes élèves, clôturé par le concert final de Corminboeuf.
- 2) La fête cantonale de Sâles en juin durant laquelle la qualité des prestations musicales de nos jeunes a ravi les auditeurs.
- 3) L'ouverture de notre association à toutes les sociétés de musique de la cantonale, au même titre que les corps de cadets constitués pour les jeunes de leur société, le changement de nom de notre association et l'abaissement de l'âge d'admission à la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises.

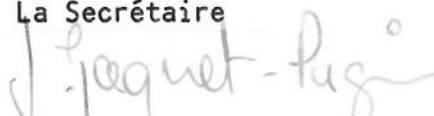
De leurs avis, l'association progresse mais les efforts doivent être maintenus constamment pour continuer à servir nos jeunes et la musique d'une façon clairvoyante et efficace.

- ° M. Laurent Oberson, président du CO de la fête cantonale de Sâles nous adresse quelques mots et exprime la satisfaction de son comité, par rapport au bilan positif de la fête tant sur le plan financier que sur le plan musical et humain : de quoi encourager les éventuels candidats à la prochaine fête !
- ° 18 sociétés ont demandé et obtenu leur adhésion au sein de notre association, ce dont nous nous réjouissons.
- ° La cotisation annuelle reste à Fr. 20.--.
- ° La prochaine assemblée aura lieu à Bulle et sera organisée par l'ESG de Bulle, qui fonctionnera également comme société vérificatrice des comptes.
- ° Deux membres du comité ont démissionné : MM. Claude Castella et Charles Grandjean. Ils sont chaleureusement remerciés par notre président. MM. Roger Vauthey et Jean-Marc Oberson sont nommés par applaudissements.

./.

- ° Un membre de la commission de musique a démissionné : M. Claude-Alain Pittet, qui est remercié par M. Bernard Maillard. M. Nicolas Fragnière est nommé par applaudissements.
- ° L'assemblée confie l'organisation de la prochaine fête cantonale à Chatonnaye, après le retrait "sportif" de Cottens.
- ° Le camp 1993 se déroulera à Romont et les inscriptions sont à rendre en ce jour d'assemblée.
- ° Les Rencontres Musicales 1993 auront lieu à Romont, le 13 juin 1993.
- ° L'assemblée élit MM. Claude Castella et Charles Grandjean membres d'honneur.
- ° Notre président, M. Richard Tarrès, remercie l'équipe cuisine du camp, le comité et la commission de musique ainsi que la fanfare de Sâles pour son animation musicale et clôt l'assemblée vers 16h00.

La Secrétaire



Laurence JAQUET-PUGIN

Monsieur le président d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à Sâles, une commune qui a su merveilleusement accueillir notre 11ème Fête cantonale en juin de cette année.

Depuis notre dernière assemblée, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis en séance de travail à 9 reprises, sans compter 3 rencontres avec le comité de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises pour la préparation et la mise en application de l'abaissement de l'âge d'admission à la Cantonale fribourgeoise de 15 à 12 ans, point sur lequel je reviendrai. Autant de réunions où j'ai pu constater que notre Association peut compter sur des personnes enthousiastes, disponibles et compétentes. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Charles Grandjean, vice-président, Claude Castella, caissier, Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire, qui a trouvé encore le temps de se marier (bravo et félicitations !), Jean-Pierre Rossier ; et pour la commission de musique : Bernard Maillard, président, Christiane Conus, Luc Vonlanthen et Claude-Alain Pittet. Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction et de la formidable ambiance créée dans nos diverses réunions et représentations. Je vous demande de les applaudir.

Dans le courant de l'année écoulée, notre Association a eu la douleur de perdre un personnage important, son président d'honneur et président fondateur, M. Paul Barbey. Je rends hommage à M. Barbey pour sa foi dans la jeunesse musicale de ce canton, pour son immense travail au service de la musique instrumentale, pour notre Association qu'il a créée, géniale idée dont on mesure aujourd'hui le caractère indispensable.

Merci Paul, merci de cet héritage que tu nous laisses et en ton souvenir, l'assemblée va respecter un instant de silence. Je vous prie de vous lever.

1991-1992 fut riche d'événements et d'innovations. Mon bilan d'activités s'articulera en 3 points : 1) le camp musical 1992; 2) la 11ème Fête cantonale à Sâles; et 3) la collaboration de notre Association dans la décision prise par la Société cantonale des Musiques fribourgeoises d'abaisser l'âge d'admission à la Cantonale de 15 à 12 ans.

- 1) le camp musical de cette année s'est tenu à Fribourg, du 21 au 24 avril. La partie enseignement au Cycle d'Orientalion de Jolimont, les repas à la grande salle de la Paroisse St-Pierre et le logement aux abris PC du Jura. Le camp 1992 a connu un succès égal au précédent; les 105 jeunes qui y ont participé ont réalisé un travail considérable et l'exceptionnelle qualité du concert de clôture, à Corminboeuf, en est la preuve. Le mérite en revient bien sûr aux jeunes d'abord, mais aussi à notre commission de musique qui a organisé pour la première fois cette année des tests régionaux préalables, aux 23 monitrices et moniteurs qui ont assuré les cours bénévolement pendant quatre jours. Merci à tous !
Merci à notre super équipe de cuisine, 7 personnes formidables auxquelles j'aurai tout à l'heure l'occasion de témoigner notre reconnaissance. Enfin notre gratitude va encore à la Société cantonale des Musiques fribourgeoises et à la Société des Vétérans fribour-

geois pour les subsides qu'elles nous octroient, ainsi qu'à l'Association fédérale des musiques suisses que je salue par l'intermédiaire de son représentant romand, M. Longchamp.

- 2) le point fort de cette année a été évidemment la fête cantonale des Corps de cadets à Sâles, les 19-20 et 21 juin. Une manifestation remarquable de par la qualité de son organisation et de par la dimension humaine qu'on a su lui imprimer. Le comité cantonal se doit de relever la qualité des sociétés qui se sont présentées devant les experts ; il est étonnant et réjouissant de voir avec quelle maîtrise et quelle sensibilité les jeunes sont capables d'interpréter une pièce musicale. A l'évidence, la musique en société permet aux jeunes de se dépasser, de repousser toujours plus loin les limites de leurs capacités.

Nous aurons tout loisir de revenir sur cette fête cantonale de Sâles au point 10 des tractanda. Mais je remercie d'ores et déjà le CO de la fête, son président M. Laurent Oberson et toute la population de Sâles qui a mis la main à la pâte. Merci également à la Société cantonale des Vétérans qui a offert un prix à la société qui défilait le mieux au cortège.

- 3) le travail de notre comité et de notre commission de musique porte ses fruits. C'est dans un bel enthousiasme que votre assemblée de l'année dernière a voulu l'ouverture que nous propositions pour notre Association; c'est pourquoi vous avez accepté, chers délégués, une révision partielle de nos statuts et un changement de nom : l'ACFCM est devenu l'AFJM.

Dès lors, il n'y avait plus aucun obstacle à ce que toutes les sociétés de musique affiliées à la Société cantonale des Musiques fribourgeoises s'inscrivent également à notre Association pour offrir à leurs jeunes les activités que nous mettons sur pied. Je rappelle que ce virage important pris par notre Association a été négocié de concert et dans une parfaite compréhension mutuelle avec la Cantonale fribourgeoise des Musiques et avec son président, M. François Raemy, qui ont fait de la formation des jeunes à la musique instrumentale une de leurs priorités. Aujourd'hui, nos deux Associations cantonales, tout en gardant bien sûr leurs spécificités et leur rôle particulier, sont de véritables partenaires, un partenariat souhaité et enfin réalisé. On a pu prendre une juste mesure de cette étroite collaboration qui régit aujourd'hui nos relations lorsqu'il s'est agi d'étudier le principe et les modalités d'application d'un abaissement de l'âge d'admission à la Cantonale des Musiques fribourgeoises de 15 à 12 ans. Ainsi, je suis personnellement intervenu (à la demande du comité de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises !) lors de leur assemblée, le 15 mars à Misery, pour défendre ce projet qui a été accepté à une large majorité par les délégués. Ceci est maintenant en oeuvre et notre Association des Jeunes musiciens participe activement à la gestion des carnets de musiciens AFM. Les années de formation du jeune musicien sont désormais inscrites dans le livret AFM sur un feuillet collé à l'intérieur et élaboré par notre Association.

C'est dans cette optique d'un partenariat, réalisé, je le rappelle, au niveau de nos deux comités cantonaux, qu'il nous paraît naturel et profitable qu'il s'installe maintenant au sein des sociétés de musique. L'objectif à atteindre, et la Société cantonale des Musiques fribourgeoises le soutient, c'est d'amener le plus grand nombre de sociétés à s'affilier à notre Association des jeunes musiciens. Cette affiliation à deux niveaux, Société cantonale des Musiques et AFJM, doit nous permettre d'aller de l'avant, de faire face à des problèmes qui nous sont communs et d'assurer l'avenir par l'addition de nos

forces plutôt que de le compromettre par leur dispersion.

L'année écoulée a vu aussi l'apparition de notre nouveau logo repris d'ailleurs sur les pin's de notre Association. Ceux-ci rencontrent un grand succès; ils plaisent aux jeunes et même aux moins jeunes. Il serait sympathique que ce pin's devienne le signe distinctif du jeune musicien fribourgeois et que, pour ce faire, chaque jeune en possède un. Si vous désirez les offrir ou les vendre aux jeunes de votre société de musique, vous pourrez, Mesdames et Messieurs, vous en procurer pour la modique somme de 5.-, à la fin de cette assemblée.

Pour ce qui est de l'année à venir, nous organiserons le camp musical du 13 au 16 avril 93, camp sur lequel je reviendrai au point 12 des tractanda. 1993 verra encore la 2è édition des Rencontres Musicales fribourgeoises, une organisation dont je ne dévoile rien ici puisqu'elle fait l'objet du point 13 (le 13 juin 93). Enfin, le comité poursuivra son dialogue constructif avec la Société cantonale des Musiques fribourgeoises et mènera à son terme la volonté d'ouverture et d'élargissement de notre Association.

Je termine mon rapport en vous remerciant, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites pour la bonne marche de vos sociétés dans le quotidien et je vous demande de penser toujours à amener de nouveaux jeunes à la musique instrumentale.

Merci de votre attention.

Novembre 12,



**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS**

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 1992, A SALES, 14.00 h.

4. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

Mesdames, messieurs les Présidents ,
Mesdames, messieurs les Directeurs,
Mesdames, messieurs les délégués,
Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous rapporte dans ce rapport d'activité les différents moments musicaux de notre association durant la dernière année musicale.

Le camp musical 1992 est à inscrire dans l'inventaire des camps magnifiques que nous avons organisé jusqu'à ce jour.

En effet, beaucoup de facteurs se sont associés pour nous apporter cette satisfaction récompensant toutes nos heures de travail pour la mise en place d'un tel événement. Nous avons pu compter sur la bonne volonté, la disponibilité, la compétence de 21 moniteurs.

Il s'agit de

PRENDRE LISTE

Ils ont mis à la disposition de nos jeunes musiciens toutes leurs connaissances, leur savoir-faire, leur enthousiasme afin que chacun ressorte de ces quatre journées, motivé et enrichi de nouvelles connaissances. Vous qui êtes responsables de société savez bien ce que signifie bénévolat et engagement auprès de la jeunesse parfois si critiquée. Prenons-en soin, apportons-lui de vraies valeurs dans notre société parfois trop superficielle.

Je tiens à redire ici tous les remerciements de l'Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens à ces 21 personnes sur lesquelles nous avons pu compter et espérons pouvoir encore compter.

Les nouveaux locaux du cycle d'orientation de Jolimont nous ont obligés à revoir toute notre structure appliquée durant trois ans dans le cycle d'orientation de Romont. Je dois ici relever avec force, la compréhension, la collaboration sans limite du concierge M. Schrago qui fut lui-même musicien. Souvent nous devions jouer de toute notre diplomatie pour traiter avec les différents concierges que nous dérangions avec non pas notre musique mais notre bruit. Non, pour vous dire, c'est même M. le concierge qui a porté à l'extérieur l'ultime caisse de lutrins, le dernier jour lors de la réédition de la grande salle de Jolimont.

Le test d'admission a prouvé tout au long du camp sa véritable raison d'être.

Nous n'avons plus de classe déséquilibrée suite à une incorrecte estimation de la valeur du musicien lors de l'inscription, situation qui était courante autrefois. Nous avons également constaté avec joie que la qualité de l'ensemble de la formation a considérablement augmenté. Toutes les personnes qui ont pris part au concert final ne me contrediront point.

Comme d'habitude, notre camp a été marqué par deux temps forts dans l'apport en connaissance musicale générale que nous voulons à chaque fois préserver.

Le mercredi après-midi, ils ont pu se familiariser avec les instruments de l'harmonie quelque peu méconnus que sont les hautbois, cors anglais, bassons et contrebassons.

Le jeudi soir, ils ont pu assister à la répétition-démonstration du corps de musique la Concordia. Je remercie encore tous ces musiciens bénévoles leur chef M. Eric Conus qui ont apporté un exemple à tous ces jeunes musiciens en formation.

Grâce à la collaboration de la fanfare de Belfaux nous avons pu organiser notre concert final. C'est devant un public de plus en plus nombreux et fidèle que nos 98 musiciens, malgré une fatigue certaine ont présenté avec sérieux le résultat de ces quatre journées. Au programme, on pouvait entendre:

PROGRAMME

- | | | |
|-----|---|---------------------------------------|
| 1. | Joyant Winds | Ed. Huckleby |
| 2. | Barock-Suite | J.-B. Lully / H. Egner |
| 3. | West Hills | Lennie Niehaus |
| 4. | Suite uit het Antwerpse Dansboek | Henk van Lijnschooten |
| 5. | Zürileu | P.Müller |
| 6. | Caprices production de tambours | R. Barras |
| 7. | Three Scottish Folk Songs | arr. : J. Edmondson |
| 8. | Menuet de Bérénice | G.F. Haendel / W. Hautvast |
| 9. | Choral et Marche Solennelle | B. Chenaux |
| 10. | Brasilia Express
Composition en commun de la classe de tambours | |
| 11. | Thumbs Up | D. Shaffer |
| 12. | Samorim | T. Jabovski |
| 13. | One Moment in Time | Hammond / Bettis
arr. : J. Higgins |

Le deuxième moment important qui nous a réuni dans la joie de la pratique musicale et l'amitié fut la Fête Cantonale des Jeunes Musiciens à Sâles, les 20 et 21 juin 1992. Je m'associe totalement aux remerciements et aux félicitations qui ont été adressés au comité d'organisation par notre président M. Tarrès. Cependant permettez-moi de relever quelques points dans la partie musicale qui

méritent tous nos remerciements pour leur parfaite organisation.

Le travail des experts Messieurs Jean Clément et Eric Conus a été remarquable malgré les conditions acoustiques difficiles de l'église. Leur travail n'est pas toujours facile mais ils ont su relever les qualités de chaque ensemble, ils leur ont adressé conseils et encouragements pour le futur.

La qualité de la présentation des rapports qui a demandé tout un secrétariat efficace.

L'an passé à l'occasion de notre assemblée, nous avons remis en question la valeur d'un des moments officiels d'une fête cantonale qu'est le morceau d'ensemble. Je rappelle que notre position n'était pas de le supprimer mais de revoir sa procédure.

Or, nous sommes très heureux aujourd'hui de dire que le C.O. de Sâles a entendu notre appel et qu'il nous a compris. C'était un exemple pour toutes nos sociétés d'adultes. C'est avec sérieux que les accords du Vieux Chalet ont retenti dans cette tente de fête. A l'issue de cette production, j'ai entendu un jeune me dire gentiment : *on aurait pu le jouer deux fois.*

Mesdames, messieurs, on ne répétera jamais assez que nous avons en notre jeunesse des richesses incontestables qu'il faut faire fructifier. Vous êtes tous responsables du fruit qu'ils peuvent produire. C'est pourquoi je vous remercie pour tout ce que vous faites chacun dans votre société et vous encourage à persévérer pour un même et merveilleux idéal: l'amour de la musique par la pratique instrumentale.

**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS**

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 1992, A SALES, 14.00 h.

9. Nomination au comité de Monsieur J.-Marc Oberson

Afin de combler le vide provenant de ces différentes démissions, le comité et la commission de musique de l'Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens se sont concertés et vous proposent comme candidat au comité Monsieur J.-Marc Oberson.

Pour vous permettre de mieux connaître notre candidat, je vais vous le présenter brièvement.

Monsieur J.-Marc Oberson est né en 1971 et habite Bulle. Après sa scolarité obligatoire, il fréquente l'Ecole des Métiers et obtient en 1992, son CFC d'électronicien. Ayant tout juste terminé son E.R., il entre à l'Ecole d'ingénieur en électronique et s'oriente sensiblement vers la télécommunication.

Dans ses activités musicales, Jean-Marc Oberson entre au corps des cadets de la ville de Bulle en 1980 et reçoit une formation théorique, de caisse claire, suit les cours de l'Ass. Féd. de musique et prend des cours de batterie. Durant ce laps de temps, il entre au Corps de Musique de la ville de Bulle.

En 1988, il se met à la disposition de la jeunesse car il devient le fidèle batteur-percussionniste de l'E.I.E.S.G.C.S. De 1989 à 1991, il est percussionniste au BB Euphonia.

Il fait une entrée subite dans l'A.F.J.M. lors du camp 1991. Le jeudi à midi, il est appelé à remplacer le batteur pour le concert final du lendemain. Sans hésitation, le vendredi matin, il arrive et nous rend un service immense. Nous avons pu compter et apprécier ses capacités et ses qualités lors du camp de ce printemps puisqu'il était responsable de la classe de tambour.

Mesdames et messieurs, voilà en quelques lignes le portrait administratif de M. Oberson. Nous osons espérer que notre choix vous convienne.

**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS**

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 1992, A SALES, 14.00 h.

12. Camp musical 1993

Permettez-moi de profiter de cette assemblée pour vous préciser certains points pour l'organisation de notre camp 1993

toutes les inscriptions sont à me remettre d'ici la fin de nos débats.

les conditions d'admission sont les suivantes:

- les élèves doivent être nés dans les années 1980/79/78/77/76

- passer le test d'admission au camp que nous avons joint au formulaire d'inscription.

Concernant l'examen du test, la commission de musique vous propose de procéder de la façon suivante:

- vers la fin janvier ou début février, nous convoquerons un samedi les candidats pour qu'ils se présentent dans le regroupement régional qui leur seront indiqués. Nous adresserons une copie des convocations aux présidents respectifs pour leur information.

Je profite également du moment pour lancer un appel aux moniteurs ici présents qui ont déjà fonctionné dans le cadre de notre association. Je les prie bien vouloir passer chez moi à la fin de l'assemblée pour me faire leurs offres de service pour le camp 1993. Chaque année, nous avons beaucoup de souci pour trouver des gens bénévoles. Si cet après-midi, je peux compter sur quelques-uns d'entre vous, j'en serais très heureux. D'avance, merci!!!!

Rapport du Président, 1992

Monsieur le Président d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à Sâles, une commune qui a su merveilleusement accueillir notre 11^e Fête cantonale en jui de cette année.

Depuis notre dernière assemblée, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis en séance de travail à 9 reprises, sans compter 3 rencontres avec le comité de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises pour la préparation et la mise en application de l'abaissement de l'âge d'admission à la Cantonale fribourgeoise de 15 à 12 ans, point sur lequel je reviendrai. Autant de réunions où j'ai pu constater que notre Association peut compter sur des personnes enthousiastes, disponibles et compétentes. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Charles Grandjean, vice-président, Claude Castella, caissier, Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire, qui a trouvé encore le temps de se marier (bravo et félicitations!!), Jean-Pierre Rossier; et pour la commission de musique : Bernard Maillard, président, Christiane Conus, Luc Vonlanthen et Claude-Alain Pittet. Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction et de la formidable ambiance créée dans nos diverses réunions et représentatins. Je vous demande de les applaudir.

Dans le courant de l'année écoulée, notre Association a eu la douleur de perdre un personnage important, son président d'honneur et président fondateur, M. Paul Barbey. Je rends hommage à Paul Barbey pour sa foi dans la jeunesse musicale de ce canton, pour son immense travail au service de la musique instrumentale, pour notre Association qu'il a créée, géniale idée dont on mesure aujourd'hui le caractère indispensable.

Merci Paul, merci de cet héritage que tu nous laisses, et en ton souvenir, l'assemblée va respecter un instant de silence, Je vous prie de vous lever.

1991-1992 fut riche d'événements et d'innovations. Mon bilan d'activités s'articulera en 3 points : 1) le camp musical 1992; 2) la 11^e Fête cantonale à Sâles; 3) la collaboration de notre Association dans la décision prise par la Société cantonale des Musiques fribourgeoises d'abaisser l'âge d'admission à la Cantonale de 15 à 12 ans.

1) le camp musical de cette année s'est tenu à Fribourg, du 21 au 24 avril. La partie enseignement au Cycle d'Orientation de Jolimont, les repas à la grande salle de la Paroisse St-Pierre et le logement aux abris PC du Jura. Le camp 1992 a connu un succès égal au précédent; les 105 jeunes qui y ont participé ont réalisé un travail considérable et l'exceptionnelle qualité du concert de clôture, à Corminboeuf, en est la preuve. Le mérite en revient bien sûr aux jeunes d'abord, mais aussi à notre commission de musique qui a organisé pour la première fois cette année des tests régionaux préalables, aux 23 monitrices et moniteurs qui ont assuré les cours bénévolement pendant quatre jours. Merci à tous.

Merci à notre super équipe de cuisine, 7 personnes formidables auxquelles j'aurai tout à l'heure l'occasion de témoigner notre reconnaissance. Enfin notre gratitude va encore à la Société cantonale des Musiques fribourgeoises et à la Société des Vétérans fribourgeois pour les subsides qu'elles nous octroient, ainsi qu'à l'Association fédérale des Musiques suisses que je salue par l'intermédiaire de son représentant romand, M. Patrice Longchamp.

2) le point fort de cette année a été évidemment la fête cantonale des Corps de cadets à Sâles, les 19-20 et 21 juin. Une manifestation remarquable de par la qualité de son organisation et de par la dimension humaine qu'on a su lui imprimer. Le comité cantonal se doit de relever la qualité des sociétés qui se sont présentées devant les experts; il est étonnant et réjouissant de voir avec quelle maîtrise et quelle sensibilité les jeunes sont capables d'interpréter une pièce musicale. A l'évidence, la musique en société permet aux jeunes de se dépasser, de repousser toujours plus loin les limites de leurs capacités.

Nous aurons tout loisir de revenir sur cette fête cantonale de Sâles au point 10 des tractanda. Mais je remercie d'ores et déjà le CO de la fête, son président, M. Laurent Oberson, et toute la population de Sâles qui a mis la main à la pâte. Merci également à la Société cantonale des Vétérans qui a offert un prix à la société qui défilait le mieux au cortège.

3) le travail de notre comité et de notre commission de musique porte ses fruits. C'est dans un bel enthousiasme que votre assemblée de l'année dernière a voulu l'ouverture que nous proposons pour notre Association; c'est pourquoi vous avez accepté, chers délégués, une révision partielle de nos statuts et un changement de nom : l'ACFCM est devenue l'AFJM.

Dès lors, il n'y avait plus aucun obstacle à ce que toutes les sociétés de musique affiliées à la Société cantonale des Musiques fribourgeoises s'inscrivent également à notre Association pour offrir à leurs jeunes les activités que nous mettons sur pied. Je rappelle que ce virage important pris par notre Association a été négocié de concert et dans une parfaite compréhension mutuelle avec la Cantonale fribourgeoise des Musiques et avec son président, M. François Raemy, qui ont fait de la formation des jeunes à la musique instrumentale une de leurs priorités. Aujourd'hui, nos deux Associations cantonales, tout en gardant bien sûr leurs spécificités et leur rôle particulier, sont de véritables partenaires, un partenariat souhaité et enfin réalisé. On a pu prendre une juste mesure de cette étroite collaboration qui régit aujourd'hui nos relations lorsqu'il s'est agi d'étudier le principe et les modalités d'application d'un abaissement de l'âge d'admission à la Cantonale des Musiques fribourgeoises de 15 à 12 ans. Ainsi, je suis personnellement intervenu (à la demande du comité de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises !) lors de leur assemblée, le 15 mars à Misery, pour défendre ce projet qui a été accepté à une large majorité par les délégués. Ceci est maintenant en oeuvre et notre Association des Jeunes musiciens participe activement à la gestion des carnets de musiciens AFM. Les années de formation du jeune musicien sont désormais inscrites dans le livret AFM, sur un feuillet collé à l'intérieur et élaboré par notre Association.

C'est dans cette optique d'un partenariat, réalisé, je le rappelle, au niveau de nos deux comités cantonaux, qu'il nous paraît naturel et profitable qu'il s'installe maintenant au sein des sociétés de musique. L'objectif à atteindre, et la Société cantonale des Musiques fribourgeoises le soutient, c'est d'amener le plus grand nombre de sociétés à s'affilier à notre Association des Jeunes musiciens. Cette affiliation à deux niveaux, Société cantonale des Musiques et AFJM, doit nous permettre d'aller de l'avant, de faire face à des problèmes qui nous sont communs et d'assurer l'avenir par l'addition de nos forces plutôt que de le compromettre par leur dispersion.

L'année écoulée a vu aussi l'apparition de notre nouveau logo repris d'ailleurs sur les pin's de notre Association. Ceux-ci rencontrent un grand succès; ils plaisent aux jeunes et même aux moins jeunes. Il serait sympathique que ce pin's devienne le signe distinctif du jeune musicien fribourgeois et que, pour ce faire, chaque jeune en possède un. Si vous désirez les offrir ou les vendre aux jeunes de votre société de musique, vous pourrez, Mesdames et Messieurs, vous en procurer pour la modique somme de 5.-, à la fin de cette assemblée.

Pour ce qui est de l'année à venir, nous organiserons le camp musical du 13 au 16 avril 93, camp sur lequel je reviendrai au point 12 des tractanda. 1993 verra encore la deuxième édition des Rencontres Musicales fribourgeoises, une organisation dont je ne dévoile rien ici puisqu'elle fait l'objet du point 13 (le 13 juin 93). Enfin, le comité poursuivra son dialogue constructif avec la Société cantonale des Musiques fribourgeoises et mènera à son terme la volonté d'ouverture et d'élargissement de notre Association.

Je termine mon rapport en vous remerciant, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites pour la bonne marche de vos sociétés dans le quotidien et je vous demande de penser toujours à amener de nouveaux jeunes à la musique instrumentale.

Merci de votre attention.

RTS, novembre 1992.